



Amicale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil

11 bis rue Madeleine Roch - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 93 48 - Mél. : arqrv.lm@free.fr

BULLETIN DE LIAISON

EDITORIAL

Notre assemblée générale s'est déroulée dans de très bonnes conditions dans la salle comble de la médiathèque. Un cadeau souvenir était distribué à l'accueil.

Nous avons apprécié la participation de nos élus : maire, député, conseiller régional qui ont présenté leurs projets pour la ville et notre quartier.

L'amicale a aussi donné la parole à M. BISCHEROUR pour s'expliquer sur les questions d'ordures ménagères : coût, organisation, etc... Les travaux statutaires présentés par le conseil d'administration ont été suivis par un spectacle et un cocktail

Par contre, nous avons déploré l'évènement regrettable et humainement pénible survenu lors d'une expropriation au 2 rue Madeleine Roch. Trois ménages en sous location ont été mis dehors sans aucune proposition de relogement. La mairie, propriétaire des locaux, depuis deux ans, en délicatesse avec le locataire de l'ensemble (loyers non payés) a fait expulser la totalité, sans avoir au préalable prévenu les sous locataires (voir détails plus loin).

Nous avons tout tenté pour aider ces familles, en demandant un délai de 15 jours, pour laisser le temps à ces gens de déménager. Rien n'y a fait, aujourd'hui ces êtres humains dorment dans leur véhicule, en 2015, aux Mureaux c'est encore possible. Nous avons reçu l'assurance que tout serait fait pour aider ces sous locataires. Parole donnée mais vite oubliée.

**Partenaires
ARQRV**

Jac Depann'

**Contrat d'entretien annuel
Dépannage et Révision
Chaudière gaz**

78130 Les Mureaux
Tél. : 01 34 74 11 53



**Remplacement de
fenêtres et volets**

**dans la journée
et sans dégâts.**

Devis gratuit

58 avenue Foch - 78130 Les Mureaux
Tél. : 01 34 92 91 91



PROMALO
SERVICES INFORMATIQUES

Vente,
Matériels, Accessoires
Pièces détachées
Consommables

Services,
Réseaux, Formation
Maintenance sur site

Tous devis Particuliers
ou Entreprises gratuits



3 bis, rue Maurice Bertheaux - 78130 LES MUREAUX - Tél. 01 30 99 57 53 - Fax 01 30 99 57 65

SUP NET EXPRESS

Pressing Laverie Automatique

Ouvert 7 j / 7 de 8 h à 20 h.

Centre commercial Les Bougimonts
78130 LES MUREAUX

Tél. : 01 39 28 09 92 – 06 32 93 75 91



LA POSTE

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 18 h.
mardi de 10 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h 30.

(Téléphone mobile, envoi de courrier, colis, placements, etc.)

42 rue Paul Doumer – 78130 Les Mureaux

Tél. : 36 31 (prix appel local mais souvent hors forfait)



Cabinet Dominique GUIMIER

ASSURANCES

Auto - Habitation

Placement – Santé

21 rue Carnot - 78130 Les Mureaux

Tél. : 01 30 99 06 08 - Fax : 01 30 99 63 61

Mob. : 06 17 71 40 00

**Groupement d'Animation
du centre Commercial
des Bougimonts
(GRACOB)
(45 commerces)**

9 avenue de la République – 78130 LES MUREAUX
Mob. : 06 14 87 46 95

Entreprise TORO

Charpente-couverture-isolation

Reconnu : garant environnement

53 rue Pierre Leroy - 78130 Les Mureaux

Tél. : 01.30.99.60.41

Mob. : 06.87.65.34.49

Les trois sous locataires expulsés :

- réglait leur loyer, eau, électricité,
- étaient assujettis à la taxe d'habitation (impôts revenant à la commune),
- payaient l'impôt sur le revenu en tant que salariés,
- résidaient dans les locaux achetés par la mairie voilà deux ans. Les anciens propriétaires en date du 07-06-2012 avaient accordé l'aménagement de ces 3 studios,
- n'ont été informés oralement que quelques jours avant l'expulsion.

Le mystère des mots (impasse des Pierrelayes et des Hauts de Bruyères)

Il y a de quoi se poser des questions sur les décisions et l'application de la direction municipale. Deux visages se présentent à nous : un, à l'association dont les réponses de Monsieur le Maire sont rendues publiques et rédigées par lui-même, l'autre, les directives données à la direction de l'urbanisme ?

Y a-t-il deux décisions contradictoires ? Espérons que ces deux points soient enfin mis en œuvre : La 1^{ère} demande date du 28.01.2012, la 2^{ème} du 10.02.2014.

Chronologie de nos démarches :

- 28-01-2012 : question de l'impasse privée des Pierrelayes en municipale, posée à l'occasion de l'AG de l'ARQRV. Copie des documents du cadastre de Versailles transmis consécutivement au service foncier de la ville.
- 19-01-2013 : réunion avec le Directeur Général des Services. Parmi les questions abordées, celle des non réponses du service foncier malgré divers rappels.
- 02-02-2013 : question à nouveau soulevée en AG.
- 12-04-2013 : courrier au service foncier demandant une réponse à la question n°.8 des revendications de l'ARQRV.
- 21-05-2013 : courrier au Directeur Général des Services. Il y est question des documents du cadastre de Versailles transmis à la responsable du service foncier, un an plus tôt et de l'absence de réponse de celle-ci. Question à nouveau soulevée lors d'un entretien le 19 juin 2013.
- 23-07-2013 : courrier à Mme A. MICHEL, ancien maire adjoint. Le silence du service foncier est à nouveau pointé du doigt.
- 03-01-2014 : courrier à M GARAY, maire des Mureaux, à propos du blocage du dossier de l'impasse des Pierrelayes par le service foncier.
- 01-02-2014 : question reprise en AG. Le maire propose « *que la parcelle des Pierrelayes revienne dans le domaine communal et d'entamer les démarches nécessaires pour régulariser officiellement la situation. Un RV sera pris rapidement avec le service des hypothèques de Versailles.* »
- 10-02-2014 : sollicite le passage de l'allée privée des Hauts Bruyères en municipale : réponse positive de Monsieur le Maire le 13-03-2014.
- 02-09-2014 : réunion avec MM. LE GUILLOU et CHAUVIERE, le service foncier est chargé d'aviser M. MAGNIN sur le déroulement des procédures, les pièces à fournir, les délais...
- 26-12-2014 : courrier à Madame K. JUILLARD, service urbanisme, à propos de l'inaction du service foncier depuis la réunion du 02-09-2014.
- 21-01-2015 : nouveau point fait en AG pour constater la situation de blocage.
- 24-01-2015 : rendez-vous avec M. François Garay, au cours duquel le Maire a demandé à Mme VIALLEFONT, directrice du service foncier, de faire avancer ces dossiers.
- 25-02-2015 : Nous sollicitons d'être informés de l'état d'avancement de ces deux dossiers.
- 04-05-2015 : courrier à M. le Maire lui rappelant son avis favorable pour le passage des Impasses Pierrelayes et Hauts de Bruyères de privé en communale.

LE COIN DU RONCHON

Le printemps est de retour. Il est légitime de s'en réjouir, même si c'est à cette période que réapparaissent certaines pollutions, comme le pollen. Mais s'il n'y avait que le pollen pour nous irriter les narines et nous chauffer les oreilles !

Expulsions

Depuis le 15 mars, les expulsions – interrompues par l'hiver – peuvent reprendre.

Et les bailleurs ne se privent pas de faire appliquer les décisions de justice.

Mais le droit est une chose, les conditions dans lesquelles il est mis en œuvre en sont une autre. Dans notre quartier, un locataire de la ville ne payait pas ses loyers ; la ville a obtenu son expulsion, Le locataire sous-louait ses locaux. Ses sous-locataires payaient ponctuellement leur loyer, leurs impôts, leur taxe d'habitation.

Locataire indélicat et sous-locataires scrupuleux ont été mis sur le même plan : tous expulsés !

Nous avons écrit au Maire pour lui exposer la situation et solliciter au moins un délai pour permettre aux sous-locataires de préparer leur départ.

Depuis leur expulsion, ces malheureux dorment dans leurs voitures.

A noter qu'au nombre de ces expulsés figure un employé de la ville, en attente de relogement...

Qui, mais qui, saura se souvenir qu'à travers les rouages – nécessaires – de leurs services, ce sont des êtres humains que nos élus administrent ?

Qui saura remettre l'homme au cœur de sa gestion de tous les jours ?

Charte de l'environnement de l'aérodrome

Cela faisait longtemps que le SIVU de l'aérodrome ne m'avait pas provoqué une éruption de boutons. Plus précisément depuis qu'il a fini par comprendre que l'ARQRV ne plaisantait pas et se préparait à déposer un recours à son encontre devant la CADA (Commission pour l'Accès aux Documents Administratifs), pour refus de communiquer des documents officiels.

Certes, tout n'est pas encore parfait mais au moins un pas a-t-il été fait dans la bonne direction.

Reste l'épineux problème de la Charte de l'Environnement de l'aérodrome. Associés à l'élaboration de cette charte, nous avons travaillé de notre côté en dialoguant avec chacun, puis nous avons transmis notre projet à toutes les parties concernées pour recueillir observations et commentaires. C'est tout juste si le Président du SIVU, et le Président de la commission chargée d'établir cette charte, ne nous ont pas demandé de quoi nous nous mêlions. Je les renvoie à l'article L110-1 du Code de l'Environnement, lequel a été confirmé par l'article 7 de la loi constitutionnelle 2005-205 relative à la Charte de l'environnement : **toute personne, y compris morale, a le droit d'être informée et de participer à l'élaboration des décisions publiques** (et pas seulement aux projets).

Et voilà, dans ce contexte déjà bien tendu, que le SIVU annonce que la prochaine Fête de l'Air se déroulera sur **DEUX JOURS**, dont un entièrement consacré à des baptêmes de l'air : décision contestée par les riverains et notre association, dont le projet de charte rejetait formellement une telle idée. J'appelle donc tous les adhérents de l'ARQRV à démontrer à M. Dalle qu'il se trompe et à se mobiliser dès aujourd'hui pour contrarier ce projet funeste.

Coût des ordures ménagères stable, impôts fonciers en forte hausse.

Comme promis lors de notre assemblée générale, M. BISCHEROUR, Vice-Président de notre communauté de communes, est venu présenter au conseil d'administration de l'Amicale les raisons de l'augmentation massive apparente de la taxe d'ordures ménagères entre 2013 et 2014.

En 2013 aux Mureaux, les dépenses étaient couvertes pour moitié par la taxe et l'autre moitié par le budget général de la commune. En 2014, c'est la communauté qui a repris cette compétence. Elle a donc fait apparaître l'ensemble des recettes pour couvrir les dépenses. La taxe prélevée en 2014 n'a donc pas sensiblement variée. Elle devrait baissée en 2015 avec la diminution des ramassages.

Par contre, le taux de la taxe foncière n'ayant pas été revu à la baisse suite au transfert de charges, ce sont les impôts fonciers de la commune qui ont augmenté fortement. Pour un pavillon moyen l'augmentation taxe foncière communale et ordures ménagères a été de 16 %.

La création de cette communauté de communes dont l'objectif affiché était de gagner en efficacité apparaît comme un alibi à l'augmentation démesurée de nos impôts locaux.

Nous avons beaucoup à redouter de la création de la communauté d'agglomération en 2016.

NOS ACTIVITES

LOTO ANNUEL

Il s'est déroulé le 2 avril, avec succès. Dans la salle SRV complète, les parties se sont déroulées dans une très bonne ambiance.

De nombreux lots de valeur ont été gagnés tels que : un téléviseur, un four master chef, un salon de jardin, un barbecue, un coffret de champagne et de Bordeaux, une corbeille de fruits, des paniers saveurs, une imprimante multifonctions, une console Wii etc....

Merci aux participants et aux organisateurs.



Les PROCHAINES SORTIES

- le 7 juin 2015 :

Au cabaret

Le Chaudron Magik'

3 route de Deauville –
14100 OUILLY-le-Vicomte
près de Lisieux
Déjeuner spectacle
Cochon grillé à la broche
Chanteurs et danseurs
Du rire et de l'émotion

Le car est complet.



- Le 7 novembre 2015 : **Dîner convivial sur la Seine**



Départ 20 h face à la maison de quartier Boris Vian, rue Toulouse Lautrec pour le pont Bir Hakeim à Paris Embarquement sur le Capitaine Fracasse à 21 h 15. (pour tous renseignements s'adresser à M. Joël CROÛS Tél. : 01.34.74.26.27).

- Le 13 septembre.2015 **Fête de quartier** avec brocante et marché des saveurs au parc des Marronniers.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Daniel MAGNIN

Tél. : 01.30.99.06.36 ou Mob. : 06.10.91.30.80. ou Mél. : danielmagnin@neuf.fr.

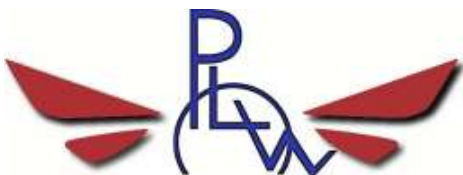
Dernier délai d'inscription : vendredi 11 septembre 2015 - 10 € le module de 2 m.

Règlement : espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'ARQRV.

- Le 30 janvier.2016 : **Assemblée Générale**

Elle se déroulera à la médiathèque des Mureaux : possibilité de nouveaux intervenants extérieurs qui répondront à vos interrogations : sécurité, justice, etc. (en négociation), spectacle d'humoristes « les tartignolles », puis notre cocktail. Bien entendu un souvenir sera remis à chaque famille présente.

Nous vous proposons d'appartenir à votre association de quartier ainsi vous pourrez participer à cette formidable soirée.



A l'honneur

Le Président de l'aéroclub Paul-Louis WEILLER, Claude MALTESSE, a été mis à l'honneur en recevant la médaille d'or au titre de dirigeant d'association, remis par le comité olympique et sportif « Eclat olympique ».

Détenteur de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite, c'est une récompense pour la tenue de son club stationné à l'aérodrome des Mureaux.

L'amicale de la route de Verneuil lui présente toutes ses félicitations et longue vie à notre ami Claude et au club Paul-Louis WEILLER

AERODROME DES MUREAUX

SIVU : Syndicat intercommunal de gestion de l'aérodrome

- Gestion

Après plusieurs demandes : lettre simple, puis recommandée et courriel, nous avons enfin eu accès aux comptes rendus des réunions et copie des documents officiels tels que budget, etc.... Notre demande initiale date du 17-11-2014 pour n'être entendus que le 20-02-2015 soit 91 jours d'attente ?? Nous pensons que cette attitude est profondément anti démocratique et illégale, pour ne pas dire autoritariste. La rénovation de l'atelier mécanique a coûté 500.000 €. A ce jour, il n'est mis uniquement à disposition du club Roger JANIN.

Les contribuables ont le droit de connaître la justification de cette dépense, y compris du déficit de la fête de l'air : 40 000 € en 2013, 30 000 € en 2014, et combien en 2015. Nous pensons qu'il y a là matière à s'interroger.

Et que dire de cette provocation de M. le Président du SIVU annonçant aux clubs que la fête de l'air cette année se tiendrait sur deux jours. Le dimanche réservé aux baptêmes de l'air et présentation en vol des aéroclubs, les Mureaux et autres. Une telle décision sans aucune concertation avec les riverains, remet en cause notre participation à la chartre de l'environnement.

- Drones

Nous apprenons par la presse (courrier de Mantes du 18-03-2015) qu'une école de drones serait ouverte sur l'aérodrome. Une fois de plus cette orientation est prise sans consultation. Et pourtant une telle décision impacte les riverains : vie privée, tranquillité. Nous attendons vos réactions....

- Restaurant

Le SIVU a décidé la construction d'un restaurant de 90 places sur un espace qui était occupé par le club de Neuilly, éjecté sans ménagement. La démesure est au rendez-vous. La aussi, nous attendons de connaître l'appel d'offres concernant le choix de l'architecte. Mais au fond, y a-t-il eu un appel d'offres ? Une telle réalisation est invraisemblable, d'une part pour le coût : des millions d'euros, dans une période de difficultés financières pour tous : habitants, collectivités, entreprises, etc. Et de plus, le restaurant précédent a déposé à deux reprises son bilan. Celui, à côté du club hippique est fermé depuis plusieurs années.

N.B. NOUS PROPOSONS AUX DEUX MAIRES : VERNEUIL ET LES MUREAUX D'INSCRIRE M. DALLE, PRESIDENT DU SIVU, A DES COURS DE DIALOGUE, D'ECOUTE ET SURTOUT DE MODESTIE.

A l'attention des lecteurs :

L'ensemble des documents : comptes rendus, budget, et autres pièces administratives du SIVU Syndicat de gestion de l'aérodrome sont disponibles au siège social de l'association. M. Claude MAGNIN
Mob. : 06.22.86.74.33.



Communiqué ACVS

C'est le printemps, faites comme les oiseaux, envolez-vous...
Venez découvrir l'Aéroclub du Val de Seine sur l'aérodrome historique des



Mureaux.

Ses membres seront ravis de vous accueillir tous les dimanches après-midi de 14 h à 18 h, pour vous faire découvrir le monde aéronautique. Venez prendre rendez-vous pour un baptême de l'air, une initiation, une inscription ou tout simplement venir prendre un café et discuter de leur passion !

Aéroclub du Val de Seine- ACVS- Route de Verneuil, Hangar 4

Tél : 09 53 64 54 52 - <http://ac.vs.free.fr/>

**Partenaires
ARQRV**



A *Le Marché du Frais*
L'ENTREPOT
FRUITS & LEGUMES
BOUCHERIE
LES MUREAUX



Ristorante Italiano
La Villa César
Gastronomie Italienne
Pizzas au feu de bois

59 rue Pierre Leroy – 78130 Les Mureaux
Tél. : 01 30 99 53 65



Boucherie-Charcuterie-Triperie
Volailles-Buffets froids
55 rue Paul Doumer 78130 Les Mureaux
Tél. : 01 34 74 00 26

AMANDA et NATHALIE
COIFFURE

Institut
Soleil
et Beauté



61 rue Paul Doumer
78130 LES MUREAUX
Tél. : 01 34 74 05 33



Restaurant - Salon de thé
Ouvert du mardi au jeudi de 12h à 14h
vendredi et samedi de 12h à 14h et 19h30 à 22 h
Hall de la médiathèque
Rue Joseph Hémard - 78130 Les Mureaux
Tél. : 09 84 33 45 34



Un nouveau gérant vous accueille
ZAC des Garennes
Rue Levassor
78130 les MUREAUX
Tél. : 01 30 91 90 58



Mac Donald's

Rue de Seine - 78130 LES MUREAUX
Tél. : 01 30 91 93 94



5 boulevard Michelet
78250 HARDRICOURT
Tél. : 01 30 22 85 44
Vente de chocolats aux particuliers,
rue Bignon
mercredi - vendredi de 9 h à 13 h
et 14 h à 18 h
samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Le Conseil d'Administration de l'**A.R.Q.R.V.** en 02-2015

Mél. : arqrv.Im@free.fr

Président : Claude MAGNIN - 11 bis rue Madeleine Roch - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 93 48

Vice-président (Loisirs) : Joël CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 26 27

Vice-président (Communication) : Michel ROCHEREAU - 25 rue George Sand - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 33 64

Vice-président () : Michel DACHICOURT - 4 rue Toulouse Lautrec - 78130 Les Mureaux - Mob : 06 61 81 69 39

Secrétaire (Fête de quartier) : MAGNIN Daniel - 16 rue des Bouvreuils - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 06 36

Trésorière : Nicole CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 26 27

Autres administrateurs :

BEAUJON Annie - 9 rue Henri Dunant - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 36 43

CLEUYOU Jean - 4 rue des Puisseux - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 81 24

FERREIRA Manuel : 14 rue Jean Mermoz - 78130 Les Mureaux - Tél. : 09 52 57 61 87

GUIVARCH Roland - 79 route de Verneuil - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 77 59

HEUZARD Yvette et René - 26 route de Verneuil - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 19 49

MINDEAU Jean-Marie - 28 route de Verneuil - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 84 10

RODRIGUES Béatrice - 7 allée Abel Gance - 78130 Les Mureaux - Mob. : 06 64 24 37 13

SMITTARELLO Nicole et Henri - 22 rue Toulouse Lautrec - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 86 49

Contrôle financier : HAMONOU Dany et MINUT Yvette.

✂

Amicale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil

Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mél. :

Déclare adhérer à l'**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil.

Fait à le Signature

Bulletin à retourner à :

Madame Nicole CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 LES MUREAUX ☎ 01 34 74 26 27

ou Claude MAGNIN - 11 bis rue Madeleine Roch - 78130 LES MUREAUX ☎ 01 34 74 93 48

accompagné de la cotisation annuelle fixée ACTUELLEMENT à **12 €** par famille résidant dans le quartier ou **15 €** pour les membres bienfaiteurs, habitant hors du quartier ou **17 €** pour les associations.
(Chèque à libeller à l'ordre de l'**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil).

Données personnelles traitées informatiquement pour l'A.R.Q.R.V. Droits d'accès, rectification et opposition auprès du Président.